Avant-propos

Les catalogues des types de stations forestières sont des recueils de données scientifiques de haut niveau, destinés à permettre, pour une forêt donnée, le diagnostic précis des conditions écologiques, à partir desquelles seront fixés les objectifs de sa gestion.

L'usage de tels catalogues nécessite des connaissances approfondies et une formation spécifique. Ils se trouvent, par conséquent, peu utilisés. C'est pourquoi les pouvoirs publics qui, en Bourgogne, ont largement contribué à leur réalisation dans le cadre du contrat de Plan État-Région ont décidé de les rendre accessibles au plus grand nombre.

Ainsi, ce « guide simplifié pour le choix des essences forestières dans le Morvan » constitue le premier ouvrage du genre en Bourgogne. Il est le fruit de la collaboration active de tous les partenaires publics œuvrant aujourd'hui pour le développement d'une forêt riche, diversifiée et harmonieuse.

Le « groupe de coordination des actions de développement de la forêt morvandelle », qui réunit ces partenaires, a confié à la Cellule d'Application en Écologie de l'Université de Bourgogne le soin de mener ce travail.

Le Parc naturel régional du Morvan est heureux d'avoir été le maître d'ouvrage fédérateur de la réalisation de cet outil d'intérêt économique et écologique pour l'ensemble des acteurs de la forêt et, plus largement, pour toute la population du Morvan.

Dr René-Pierre SIGNÉ,

président du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Morvan.

RIM Sign

Objectif et public visé

Quel **arbre** pour quelle **station**? Cet ouvrage, conçu comme un guide, tente d'y répondre en des termes simples et s'adresse à l'ensemble des gestionnaires de la forêt morvandelle, souhaitant utiliser les essences les mieux adaptées à la nature de leur terrain.

Architecture du guide

Le guide pour le choix des essences dans le massif du Morvan est conçu autour de quatre volets :

- 1 présentation succincte de la région et analyse plus fine des potentialités forestières locales ;
- 2 clé de reconnaissance des unités stationnelles ;
- 3 fiches descriptives des unités stationnelles et propositions de choix d'essences ;
- 4 présentation des plantes caractéristiques.

Lisez attentivement au moins une fois ces quatre parties. Vous pourrez ensuite, si vous êtes suffisamment à l'aise en géographie et botanique régionales, ne consulter que les parties 2 et 3 qui forment le corps de la brochure.



Présentation

Clé et unités stationnelles

Plantes caractéristiques

Zone d'utilisation du guide

1 – Limites

Petite montagne granitique aux altitudes moyennes comprises entre 300 et 900 m, le Morvan, situé au centre de la Bourgogne, s'étend inégalement sur les quatre départements bourguignons.

Son intrusion au milieu des terrains sédimentaires permet de définir nettement ses contours. Au Nord, il est limité par la couverture liasique de l'Auxois et de la Terre plaine. Au Sud, il est bordé par les bassins miniers d'Autun et de Blanzy. À l'Est et à l'Ouest, il est limité par un système de failles.

La zone d'utilisation du guide comprend en totalité les cantons de Château-Chinon, Montsauche et Quarré-les-Tombes et en partie les cantons de : Avallon, Brinon-sous-Beuvray, Corbigny, Guillon, Liernais, Lormes, Lucenay-l'Évêque, Luzy, Mesvres, Moulins-Engilbert, Précy-sous-Thil, Prémery, Saint-Léger-sous-Beuvray, Saulieu, Semur-en-Auxois, Vézelay.

2 - Géologie

La géologie du Morvan est très complexe puisqu'elle débute au Primaire par la mise en place du socle hercynien, suivie d'éruptions volcaniques, de métamorphisme et de sédimentation détritique. Au Tertiaire, le massif subit de nombreuses déformations qui lui donnent sa morphologie définitive. Depuis le Quaternaire, l'altération des roches et l'érosion modèlent le relief.

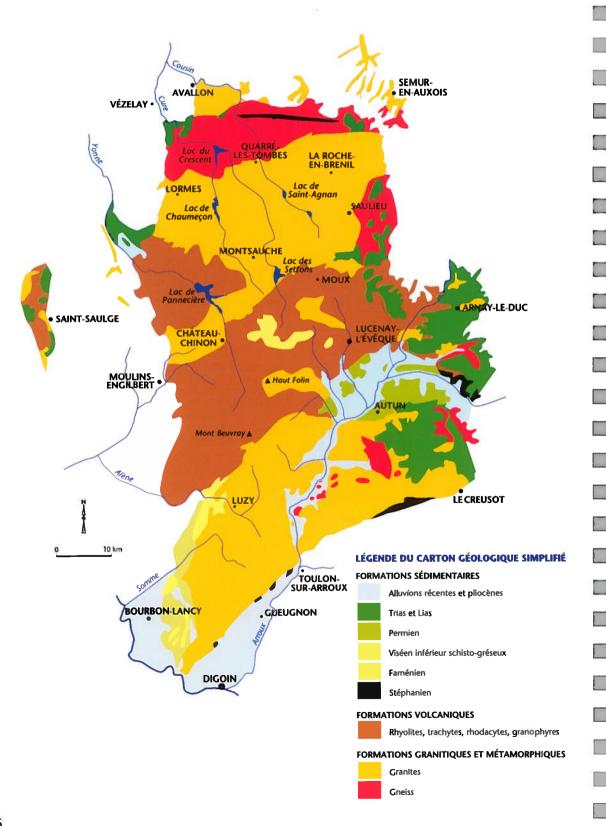
Deux grandes classes de roches peuvent néanmoins être individualisées : les roches cristallines et les roches volcano-sédimentaires.

Les roches cristallines (granites, gneiss, migmatites, quartzites...) donnent par altération une arène plus ou moins sableuse, dont la richesse est liée directement à la composition minéralogique et chimique de la roche-mère.

Les roches volcano-sédimentaires (grès, schistes, rhyolites, andésites...) donnent par altération des sols très souvent caillouteux mais enrobés d'une matrice à texture très fine qui leur confère généralement une bonne fertilité.



liste des communes concernées en totalité ou en partie (source D.R.A.F. Bourgogne)

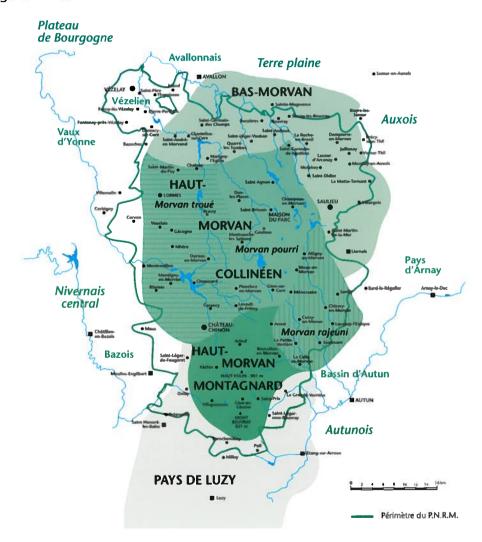


3 - Géomorphologie - relief

Le Morvan offre un relief aux formes lourdes et aplanies. L'altitude décroît progressivement du sud au nord du massif.

Derrière cette apparente homogénéité se cachent des différences géomorphologiques. On distingue habituellement quatre grands ensembles :

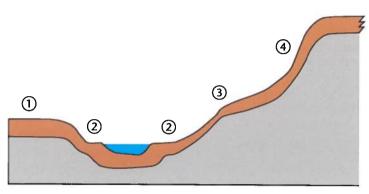
- le **Haut-Morvan montagnard**, pays de croupes massives aux sommets tabulaires séparées par des vallées souvent encaissées. Ils correspondent aux altitudes les plus élevées (Haut-Folin: 901 m, Mont-Preneley: 855 m, Mont-Beuvray: 801 m);
- le Haut-Morvan collinéen, lui-même formé de trois petites régions :
 - le Morvan pourri, secteur de croupes boisées et de vallées élargies à fond plat,
 - le Morvan rajeuni, les roches y apparaissent à nu, les sommets sont très aplanis et les rivières encaissées dans des vallées aux pentes raides,
 - le Morvan troué, pays de vastes cuvettes parsemé de mamelons ;
- le Bas-Morvan, vaste plan incliné s'abaissant en pente douce vers le Nord et l'Est ;
- le **Pays de Luzy**, de faible altitude générale (400 m), au relief peu contrasté, parcouru par de grandes vallées.



Qu'est-ce qu'une station forestière?

Une station forestière est une étendue de terrain, de superficie variable, homogène dans ses conditions écologiques : climat, topographie, géologie, sol et végétation.

Dès qu'un de ces critères varie, on change de station forestière (exemple des stations ①, ②, ③ et ④).



Mais, dès que réapparaissent des conditions identiques ou très proches, on retrouve les mêmes stations ((2)).

Dans une station forestière bien précise, chaque essence aura une production comprise entre des limites que l'on peut estimer.

Si des stations forestières présentent des similitudes quant à leurs potentialités de production, elles peuvent alors être regroupées en unités stationnelles.

Ce guide, issu de la simplification du catalogue des types de stations forestières du massif du Morvan (J.-L. Simonnot, 1991), comporte 13 unités stationnelles.

Les potentialités forestières dans le Morvan : facteurs de croissance des arbres

1 - Relation altitude/climat

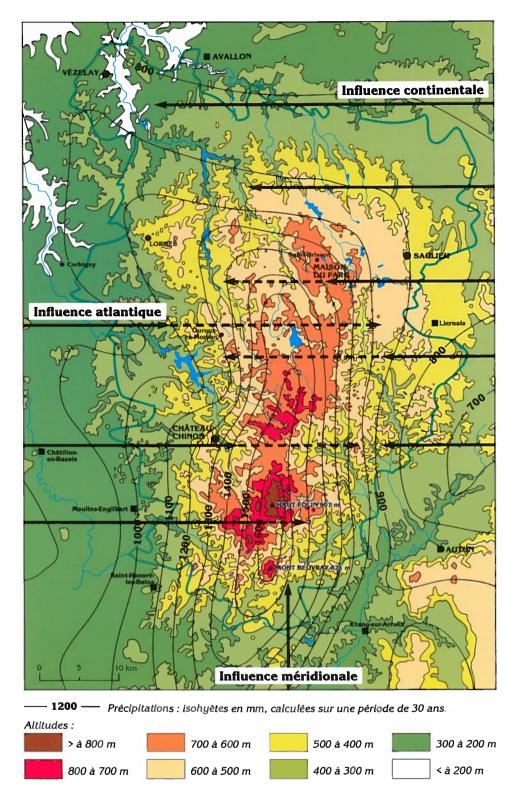
L'altitude joue un rôle important sur les modifications profondes du climat. En montagne, lorsqu'on s'élève en altitude, les températures baissent et les précipitations augmentent.

Dans le massif du Morvan, le douglas, bien qu'il craigne les trouées à gelée, s'acclimate particulièrement à toutes les altitudes. Le sapin pectiné, l'épicéa commun et, dans une moindre mesure, le hêtre ont un comportement relativement montagnard et apprécient des pluviométries annuelles importantes. En revanche, les chênes ou le merisier sont sensibles aux baisses de température liées à l'altitude (gélivure). Ce sont des essences collinéennes.

Ainsi, en fonction de l'altitude, deux types de peuplements naturels peuvent être distingués :

- la chênaie-(hêtraie) en-dessous de 700 m d'altitude,
- la hêtraie au-dessus de 700 m d'altitude.

Cette limite de 700 m n'est pas une « frontière » immuable. À la faveur de versants encaissés exposés plein Nord, l'ambiance montagnarde se fait sentir dès 500 m d'altitude. À l'inverse, les essences de collines qui occupent des versants bien exposés (Sud) atteignent parfois des altitudes supérieures à 700 m.



Relief et précipitations.

2 - Alimentation minérale

Dans la sève nourricière des arbres circulent de nombreux éléments minéraux (azote, phosphore, calcium, magnésium, etc.) prélevés dans le sol par les racines.

Plus le sol est riche en ces éléments, plus la croissance de l'arbre est assurée.

La teneur en éléments minéraux disponibles d'un sol est extrêmement variable et dépend de la nature de la roche-mère dont est issu le sol et de la situation topographique de la station.

2.1. Roche-mère

Bien que de nature très proche, les roches cristallines et volcaniques du Morvan ne présentent pas les mêmes compositions minéralogiques et chimiques.

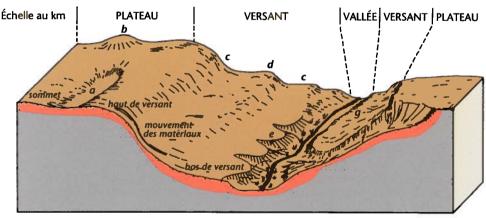
Certains granites (granite aplitique...) sont riches en bases (calcium, potassium...) et sont à l'origine de sols fertiles. D'autres roches (granite du Folin...) sont pauvres en bases mais riches en sable et donnent des sols peu fertiles et acides.

Remarque : malgré l'information qu'elle peut générer, la géologie n'a pas été utilisée pour l'identification des unités stationnelles en raison de la difficulté de reconnaissance des roches à l'œil nu.

2.2. Position topographique

Les matériaux et les éléments nutritifs d'un sol sont plus ou moins mobiles. Ils migrent verticalement ou latéralement par des phénomènes simples de gravité ou de circulation d'eau. Le long d'une pente, les sols les plus riches sont de fait, localisés en bas de versant (zone de réception) alors que les sols les plus pauvres se situent en haut de versant (zone de perte).

De même, pour des conditions géologiques et altitudinales identiques, les stations situées sur versant en creux (concaves) sont toujours plus productives que les stations de versants droits ou bombés (convexes).



a : vallon sec au sein d'un plateau

b: bombement sur plateau

c: la pente varie constamment le long de ce grand versant

d:contre-pente

e: « rentrant » et « saillants »

fetg: versants raides

(D'après « Guide pour la description des sols » - D. BAIZE, B. JABIOL.)

3 - Alimentation en eau

La croissance des arbres est intimement liée à l'alimentation en eau.

Le climat, le relief et le sol régissent la quantité et la qualité des eaux qui parviennent aux arbres.

Climat

Les précipitations augmentent avec l'altitude : 950 mm de pluie par an à Saulieu et 1600 mm à Glux-en-Glenne, 2000 mm et plus sur le Haut-Folin.

Relief

Les vallées, vallons et bas de versant reçoivent toujours plus d'eau que les plateaux ou les hauts de versant où l'eau circule très vite surtout si les pentes sont accusées. De même, sur un versant, toutes les situations qui permettent de retenir l'eau plus longtemps, sans excès, sont particulièrement favorables : replat sur pente, dépression, concavité, émergence de source...

Selon leur exposition et à altitude égale, certains versants sont plus arrosés que d'autres. Les versants exposés aux vents d'Ouest captent mieux les masses d'air humide à l'inverse des versants Sud et Est.

Enfin, une humidité atmosphérique forte règne en général dans les situations confinées : vallon ou vallée encaissés, bas de versant exposé au Nord.

Sol

Le sol peut se concevoir comme un réservoir d'eau dans lequel puisent les arbres. Plus le sol est profond, plus cette réserve est importante.

Certains sols sont alimentés par des nappes d'eau souterraines permanentes ou temporaires. Par ailleurs, les sols présentent, à des degrés divers, une certaine capacité à retenir l'eau. Faible pour les sols sableux ou très caillouteux, elle est beaucoup plus forte pour les sols limoneux et argileux. Cependant, un sol sableux ou très caillouteux peut se révéler très intéressant en terme de potentialité forestière s'il occupe une position favorable : versant Ouest en altitude, bas de versant, berge de ruisseau...



Empreinte profonde de l'Homme sur les forêts du Morvan

Plus que partout ailleurs, les forêts du Morvan ont subi depuis les temps historiques l'empreinte profonde de l'Homme. Selon les besoins de l'époque, certaines essences naturelles déjà présentes ont été favorisées. C'est le cas des chênes, utilisés d'abord pour le nourrissage des cochons en forêt (gland), ensuite pour alimenter les tanneries ou approvisionner Paris en bois de chauffage (par flottage) et enfin, plus récemment et associés au hêtre, pour entretenir le foyer des forges.



À partir du XVIIe siècle et jusqu'à la fin du XIXe, les forêts ont été le plus souvent conduites sous le régime du taillis fureté : les rejets surexploités, étaient coupés en moyenne tous les 10 ans. Cette exploitation contribuait à appauvrir les sols et à épuiser les souches.

Les peuplements « naturels » actuels qui semblent en équilibre avec les conditions de milieux sont donc le résultat de ces utilisations spécifiques.

D'autres essences feuillues, douées d'un fort caractère pionnier (pouvoir colonisateur) profitent parfois d'une trouée (chablis, coupe...) pour supplanter chênes et hêtres. C'est le cas du frêne et des érables, arbres de grand intérêt économique, que le forestier tend à avantager lorsque la nature lui en donne l'occasion.

Cas des résineux

Toutes les essences résineuses que l'on trouve dans le Morvan ont été introduites par l'homme. Leur développement est ancien (épicéa commun, sapin pectiné, pin sylvestre) ou contemporain (douglas, mélèze d'Europe).

Depuis 20 ans, priorité est donnée au douglas qui constitue la première essence de reboisement des forêts morvandelles.

Sous peuplement résineux, l'identification sur le terrain des unités stationnelles est généralement plus délicate (flore réduite sous peuplement fermé).



Futaie résineuse âgée.

Les critères de reconnaissance d'une station forestière

L'identification d'une station forestière et, par conséquent, d'une unité stationnelle impose à l'utilisateur du guide une observation attentive du relief, de la végétation et du sol.

Relief

Localisation, altitude, exposition et forme du versant sont les quatre critères d'observation permettant de caractériser le relief d'une unité stationnelle.

- Localisation : vallon, vallée, niveau de source, ruisseaux, zone marécageuse, dépression ;
 - sommet, plateau, haut de versant, versant, bas de versant, éperon, éboulis rocheux.
- Altitude: cf. carte des altitudes page 9.
- **Exposition**: à vérifier uniquement pour les unités stationnelles nos 6 et 11.
- Forme du versant : en creux (concave) ;
 - valeur de la pente du versant.



Reliefs du Haut-Morvan.

Végétation

L'observation et l'identification des espèces végétales (toutes strates confondues) apportent souvent des informations intéressantes sur les conditions écologiques régnant sur la station forestière. Les espèces végétales présentent des **exigences** vis-à-vis de certains facteurs écologiques fondamentaux comme la richesse minérale ou la richesse en eau des sols.

Les espèces qui possèdent des comportements analogues par rapport à ces critères, peuvent être rassemblées en groupes d'espèces indicatrices.

Pour le Morvan, il a été distingué cinq groupes indicateurs de la richesse minérale et cinq groupes indicateurs de la richesse en eau.

- Richesse minérale :

- station riche : géranium herbe à robert, compagnon rouge, benoîte commune, aspergette, primevère élevée ;
- station assez riche : lamier jaune, lierre grimpant, fougère mâle, violette des bois, stellaire holostée...;
- station peu acide : millet diffus, jacinthe des bois, pâturin de Chaix ;
- station acide : canche flexueuse, fougère aigle, houlque molle, polytric élégant...;
- station très acide : leucobryum glaugue, myrtille, callune ;



Tapis de canche flexueuse.

- Richesse en eau :

- station humide ou marécageuse et riche : **baldingèr**e, **reine des prés**, populage des marais... ;
- station humide ou marécageuse et acide : sphaignes, trèfle d'eau ;
- station fraîche et riche : épiaire des bois, lierre terrestre ;
- station fraîche et peu acide : canche cespiteuse, fougère femelle, fougère spinuleuse ;
- station fraîche, acide à très acide : molinie bleuâtre, bourdaine.

Les espèces imprimées en gras sont les plus caractéristiques des groupes.

La composition complète des groupes peut être consultée en page de couverture (rabat gauche). Son utilisation est particulièrement conseillée lors de la lecture de la clé et des fiches descriptives.

Si vous éprouvez des difficultés à reconnaître les espèces, reportez-vous en fin de guide. Vous y trouverez des croquis et photographies des principales espèces végétales citées dans la brochure.

Sol

L'observation du sol est très importante puisque l'examen des critères pédologiques (profondeur, charge en cailloux, litière, texture, excès d'eau) permet de déduire les facteurs favorables ou défavorables à la croissance des arbres et la fertilité des stations.

Pour observer correctement un sol, il est nécessaire de creuser une fosse (coupe de sol) suffisamment profonde (sauf obstacle physique : forte charge en cailloux ou roche apparente, présence d'eau...). À défaut, l'utilisation d'une tarière permettra une description sommaire.

- **Profondeur, charge en cailloux :** un sol superficiel ou très caillouteux ne permet pas un bon enracinement et offre peu de réserve en eau.
- **Litière**: elle se compose de débris végétaux et animaux (matière organique). Décomposée puis transformée par les organismes du sol (vers, arthropodes, bactéries, champignons), elle constitue alors **l'humus** proprement dit (processus d'humification).
 - Sur les sols fertiles, cette transformation est rapide et la litière est mince. Sur les sols acides, peu fertiles, l'humification est ralentie : la litière est épaisse et noirâtre.
- Texture du sol: elle est définie par la proportion, dans la terre, de particules minérales de taille inférieure ou égale à 2 mm. Des plus grossières aux plus fines, on distingue les sables, les limons et les argiles.
 - La plupart des sols du Morvan ont une texture à dominante de sable. Les sols sableux, même profonds, n'ont qu'une faible réserve en eau car ils sont très filtrants.
- Excès d'eau : certains sols, du fait de leur position topographique ou de leur propriété, présentent un excès d'eau ou engorgement.

Cet engorgement peut être :

- temporaire : le sol ne redistribue qu'imparfaitement l'eau qu'il reçoit soit parce qu'il est situé en bas de versant ou sur les berges saisonnièrement inondées d'un ruisseau, soit parce qu'il possède à moyenne profondeur un niveau tassé ou argileux bloquant la circulation de l'eau. Dans ce cas, le sol présente des taches ocre-rouille très nettes.
- permanent : les sols engorgés de façon durable sont localisés au niveau d'émergence de sources ou dans les secteurs marécageux bordant le lit des rivières. Ils présentent des couleurs très caractéristiques :
 - gris-bleu et ocre-rouille lorsque le sol n'est pas totalement noyé en surface. De la terre émane parfois une odeur « d'œuf pourri » (conditions asphyxiantes) ;
 - noirâtre lorsque l'ensemble du sol est noyé. Si la nappe est moins acide, la terre paraît grasse au toucher et tache les doigts (anmoor). Si elle est très acide, le sol est organique et donne un toucher fibreux (tourbe).

Sur les sols engorgés, évitez l'introduction d'essences craignant l'excès d'eau (chêne rouge ou douglas par exemple) ou ayant un enracinement superficiel comme l'épicéa commun de même que les coupes sur de grandes surfaces qui risquent de provoquer une remontée du plan d'eau.

Dans les fiches descriptives des unités stationnelles, les sols caractéristiques sont présentés sous la forme d'une coupe schématique. La signification des symboles utilisés dans les dessins est donnée dans la dernière page du guide, au niveau du rabat de droite.



Sol ocre podzolique.

Mode d'emploi du guide

Dans quelle unité êtes-vous, quelle(s) essence(s) favoriser ou introduire sur votre terrain ?

Vous trouverez la réponse en consultant :

- En premier, la clé d'identification des unités stationnelles.
 - En reprenant simplement les critères d'identification des stations, elle vous permet de « ranger » votre terrain dans l'une des 13 unités stationnelles référencées.
- En second, la fiche descriptive de l'unité stationnelle numérotée vers laquelle la clé d'identification vous a conduit. La lecture attentive des rubriques « écologiques » (peuplement, végétation, localisation, sol...) confirmera ou infirmera le bien-fondé de votre sélection.
- Pour la rubrique « choix des essences », vérifiez votre altitude (vous l'avez peut-être déjà fait en utilisant la clé) et estimez la pluviométrie. Reportez-vous pour cela aux cartes (altitude et pluviométrie) placées dans le guide page 9.

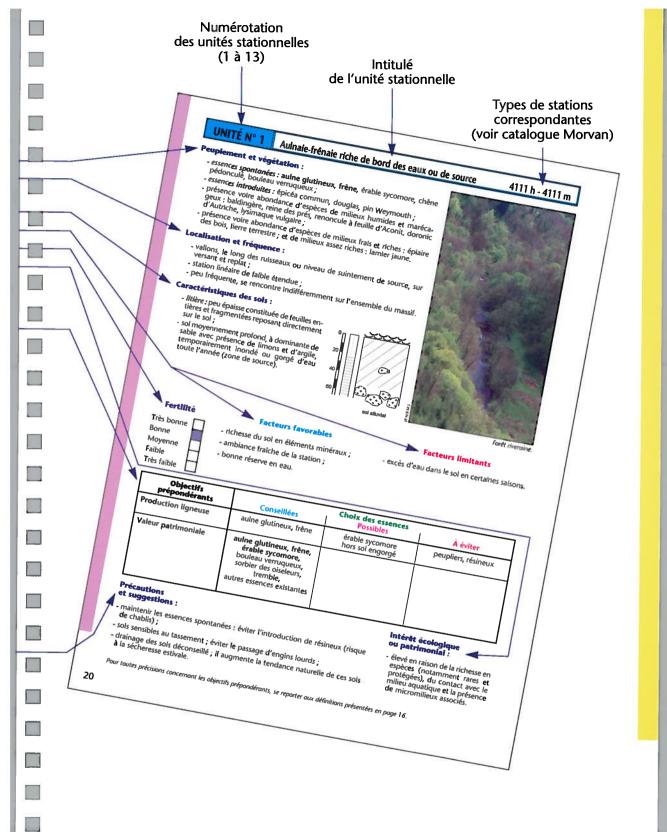


Sur le terrain, cherchez toujours à vous situer sur une surface homogène, tant du point de vue de la flore que des conditions de milieux : éloignez-vous des talus, des chemins forestiers ou des layons, des zones de stockage de bois ou des places à feu ; évitez les « cassures » topographiques (par exemple les ruptures de pente, les abords de zone marécageuse, etc.).

Contenu de la fiche descriptive des unités stationnelles	
Chaque unité stationnelle fait l'objet d'une fiche technique descriptive. Un certain nombre d'informations, regroupées par thèmes, y sont abordées et mises à disposition de l'utilisateur.	
INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES :	_
Elles décrivent l'« ambiance de la station » et permettent de confirmer le diagnostic qui résulte de l'utilisation de la clé :	
- peuplement forestier et végétation naturelle associée ;	Live a
 localisation et fréquence : la fréquence est la représentativité d'une unité stationnelle dans la région ; 	
- caractéristiques du sol et représentation schématique ;	
- facteurs favorables ou limitant la croissance des arbres ;	
- fertilité déduite des caractéristiques du sol ;	
 intérêt écologique ou patrimonial qui repose sur les notions de rareté de l'unité et de richesse biologique. 	
INFORMATIONS SYLVICOLES:	
Choix des essences* de reboisement ou utilisées en régénération. Afin d'éviter toute ambiguïté en ce qui concerne le « choix des essences », celui-ci a été structuré en fonction des objectifs prépondérants du propriétaire ou du gestionnaire. Par souci de simplification et de clarté, les objectifs prépondérants ont été ventilés ainsi :	
• production ligneuse où l'objectif est la recherche d'une production économique de bois. Dans cette optique, les essences ont été regroupées en 3 classes :	
 essences conseillées, très bien adaptées à la station et rangées par ordre alphabétique, 	
 essences possibles, adaptées à la station mais pour lesquelles il est souhaitable toutefois de limiter l'importance pour des raisons économiques (préférence donnée à d'autres es- les les insufficantes) 	
sences) et/ou sylvicoles (références locales insuffisantes), – essences à éviter, principalement pour des raisons écologiques (essences inadaptées à la station);	
• valeur patrimoniale où l'objectif est la préservation de la biodiversité des écosystèmes exis-	
d'une production ligneuse ; les autres sont des essences d'accompagnement qu'il convient de maintenir en mélange ou en sous-étage.	
Les objectifs de production ligneuse et de valeur patrimoniale ne sauraient être opposés, ni être exclusifs l'un et l'autre.	0
Précautions et suggestions sous forme de recommandations sylvicoles.	
Remarque : dans les fiches et dans la clé, la végétation naturelle associée est décrite selon la formulation suivante :	
 présence voire abondance de: une, au moins, des espèces citées est toujours présente, et bien représentée, 	, II

absence ou rareté de: les espèces citées sont toutes absentes, ou rares,
présence possible de: les espèces citées peuvent être présentes ou non.

^{*} Nombre d'essences ne sont pas citées dans le guide, soit parce que leur présence est anecdotique en France, soit parce que les connaissances actuelles sur leur écologie sont partielles.



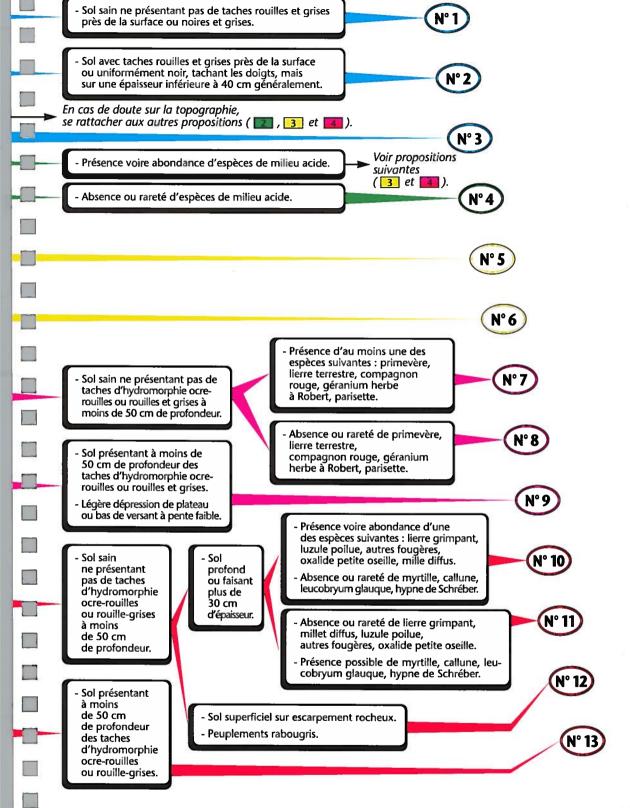
CLÉ DU MORVAN

- 1
- Vallon immédiatement le long des ruisseaux, niveau de source sur versant ou replat, zone marécageuse.
- Présence voire abondance d'aulne glutineux ou de bouleaux.
- Sol très humide ou gorgé d'eau.
- 2
- Éboulis instables de blocs ou de cailloux sur versant à pente forte des vallées encaissées.
- Peuplements naturels d'érables, de tilleuls et de frêne, souvent dominés par le charme.
- 3
- Autres situations topographiques.
- Altitude généralement supérieure à 700 m, pouvant descendre jusqu'à 500 m en versant pentu et encaissé, exposé au Nord.
- Peuplements naturels de hêtre ou de hêtre et érable sycomore, fréquemment substitués par des peuplements de résineux.

- Absence ou rareté de molinie, bouleau pubescent, sphaignes et jonc sylvatique.
- Présence voire abondance de molinie, bouleau pubescent, sphaignes ou jonc sylvatique.
- Sol noirâtre dès la surface (tourbe ou anmoor) sur une épaisseur supérieure à 40 cm.
- Présence voire abondance d'au moins l'une des espèces suivantes : millet diffus, jacinthe des bois, fougère femelle, fougère mâle, fougère dilatée, sceau de Salomon.
- Présence possible de l'érable sycomore.
- Présence voire abondance de myrtille, canche flexueuse, leucobryum glauque.
- Absence ou rareté de millet diffus, jacinthe des bois, fougère mâle, fougère femelle, fougère dilatée, sceau de Salomon.
- Absence de l'érable sycomore.
- Absence ou rareté de canche flexueuse, fougère aigle, molinie, houlque molle, polytric élégant, callune, leucobryum glauque.
- Présence voire abondance d'au moins une des espèces suivantes : millet diffus, canche cespiteuse, autres fougères, pâturin de Chaix, lierre grimpant, lamier jaune.

- 4
- Autres situations topographiques.
- Altitude inférieure à 700 m.
- Peuplements naturels de chênes, hêtre et charme.

- Présence voire abondance d'au moins une des espèces suivantes : canche flexueuse, molinie, houlque molle, polytric élégant, fougère aigle.
- présence, voire abondance de: une, au moins, des espèces citées est toujours présente, et bien représentée ;
- absence ou rareté de: les espèces citées sont toutes absentes ou rares ;
- présence possible de: les espèces citées peuvent être présentes ou non.



UNITÉ Nº 1

Aulnaie-frênaie riche de bord des eaux ou de source

4111 h - 4111 m

Peuplement et végétation :

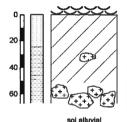
- essences spontanées: aulne glutineux, frêne, érable sycomore, chêne pédonculé, bouleau verruqueux;
- essences introduites : épicéa commun, douglas, pin Weymouth ;
- présence voire abondance d'espèces de milieux humides et marécageux : baldingère, reine des prés, renoncule à feuille d'Aconit, doronic d'Autriche, lysimaque vulgaire ;
- présence voire abondance d'espèces de milieux frais et riches : épiaire des bois, lierre terrestre ; et de milieux assez riches : lamier jaune.

Localisation et fréquence :

- vallons, le long des ruisseaux ou niveau de suintement de source, sur versant et replat;
- station linéaire de faible étendue ;
- peu fréquente, se rencontre indifféremment sur l'ensemble du massif.

Caractéristiques des sols :

- litière: peu épaisse constituée de feuilles entières et fragmentées reposant directement sur le sol;
- sol moyennement profond, à dominante de sable avec présence de limons et d'argile, temporairement inondé ou gorgé d'eau toute l'année (zone de source).





Forêt riveraine.

Fertilité

Facteurs favorables

Facteurs limitants

Très bonne
Bonne
Moyenne
Faible
Très faible

- richesse du sol en éléments minéraux ;

- ambiance fraîche de la station ;

- bonne réserve en eau.

 excès d'eau da 	ans le sol en	certaines	saisons.
------------------------------------	---------------	-----------	----------

Objectifs prépondérants	Conseillées	Choix des essences Possibles	À éviter
Production ligneuse	aulne glutineux, frêne	érable sycomore hors sol engorgé	peupliers, résineux
Valeur patrimoniale	aulne glutineux, frêne, érable sycomore, bouleau verruqueux, sorbier des oiseleurs, tremble, autres essences existantes		

Précautions et suggestions :

- maintenir les essences spontanées : éviter l'introduction de résineux (risque de chablis) :
- sols sensibles au tassement ; éviter le passage d'engins lourds ;
- drainage des sols déconseillé ; il augmente la tendance naturelle de ces sols à la sécheresse estivale.

Intérêt écologique ou patrimonial :

 élevé en raison de la richesse en espèces (notamment rares et protégées), du contact avec le milieu aquatique et la présence de micromilieux associés.

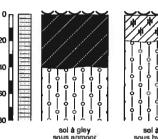
- essences spontanées : aulne glutineux, frêne, bouleau verrugueux, bouleau pubescent, chêne pédonculé, tremble ;
- essences introduites : épicéa de Sitka, épicéa commun, pin Weymouth ;
- présence voire abondance d'espèces de milieux humides et marécageux : reine des prés, populage des marais, lysimaque vulgaire, baldin-
- présence voire abondance d'espèces de milieux frais, peu acides : fougère femelle, fougère spinuleuse, canche cespiteuse;
- absence ou rareté des espèces de milieux frais et riches ;
- abondance et fort recouvrement de la ronce des bois.

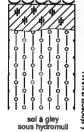
Localisation et fréquence :

- vallon à pente faible ou niveau de mouille ;
- assez fréquente sur l'ensemble du massif et généralement peu étendue.

Caractéristiques des sols :

- litière : généralement peu épaisse, reposant sur un matériau sablo-argileux, avec taches rouilles et grises près de la surface (hydromull) ou uniformément noir et gris (anmoor), tachant les doigts;
- sol engorgé en surface durant la majeure partie de l'année;
- sol de forte épaisseur.







Aulnaie à grandes herbes.

Fertilité Très bonne

Facteurs favorables - bonne réserve en eau (sol à hydromull) ;

sol épais.

Facteurs limitants

- excès d'eau en surface quasi permanent (sol à anmoor).

Bonne	Г
Moyenne	
Faible	
Très faible	
	_

Objectifs prépondérants	Conseillées	Choix des essences Possibles	À éviter
Production ligneuse		aulne glutineux, autres essences existantes	chênes, feuillus précieux, peupliers, résineux
Valeur patrimoniale	auine giutineux, bouleau pubescent, bouleau verruqueux, chêne pédonculé, cerisier à grappes		

Précautions et suggestions:

- sols peu portants : éviter le passage d'engins lourds ;
- maintenir les essences spontanées, éviter l'introduction de résineux ;
- drainage des sols déconseillé.

Intérêt écologique ou patrimonial:

- station d'intérêt remarquable pour la présence d'espèces rares et protégées (prêle des bois, osmonde royale).

- essences spontanées : aulne glutineux, bouleau verruqueux, bouleau pubescent;
- essences introduites : épicéa commun ;
- présence voire abondance d'espèces de milieux frais et très acides : molinie bleuâtre, bourdaine ;
- présence possible d'espèces de milieux humides et marécageux, acides : sphaignes, lysimaque vulgaire ;
- ronces formant parfois un tapis continu.

Localisation et fréquence :

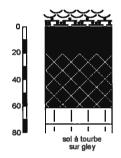
- zones marécageuses des petites vallées du Haut-Morvan:
- peu fréquente et peu étendue.

Caractéristiques des sols :

- litière : épaisse, mal décomposée reposant sur un matériau organique noirâtre (tourbe ou anmoor), gras, très épais, tachant les doigts;
- sol engorgé en surface durant la majeure partie de l'année.



Boulaie pubescente à sphaigne.



Fertilité

Très bonne Bonne Moyenne Faible Très faible

Facteurs favorables

Facteurs limitants

- excès d'eau dans les sols ;
- sol pauvre en éléments minéraux.

Objectifs prépondérants	Conseillées	Choix des essences Possibles	À éviter
Production ligneuse		essences existantes	autres feuillus résineux et notamment épicéa de Sitka
Valeur patrimoniale	essences existantes		

Précautions et suggestions:

- ces sols sont peu portants, éviter le passage d'engins lourds ;
- maintenir les essences spontanées, éviter l'introduction de résineux ;
- le drainage des sols est fortement déconseillé ;
- les stations à lycopode, en voie de raréfaction, nécessitent des mesures de conservation avec gestion adaptée.

Intérêt écologique ou patrimonial:

 station d'intérêt majeur pour la présence d'espèces rares et protégées (lycopode à rameaux d'un an, prêle des bois, osmonde royale) liées aux spécificités du

- essences spontanées: érable sycomore, frêne, tilleul à petites feuilles, chêne sessile, charme, orme de montagne, merisier;
- essences introduites : douglas, épicéa commun, sapin pectiné ;
- absence ou rareté d'espèces de milieux acides ;
- présence voire abondance d'espèces de milieux assez riches : lamier jaune, lierre grimpant, fougère mâle, polypode vulgaire, violette des bois, stellaire holostée;
- présence possible d'espèces de milieux riches : géranium herbe à Robert, compagnon rouge, aspergette, lierre terrestre.

Localisation et fréquence :

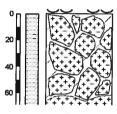
- éboulis plus ou moins grossiers de versant à pente forte;
- peu fréquente et localisée sur les pentes des vallées encaissées.

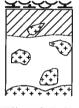
Caractéristiques des sols :

- litière : de faible épaisseur et souvent discontinue ;
- sol plus ou moins épais, composé parfois uniquement d'éboulis grossiers.



Forêt de pente des gorges de la Canche.





sol colluvial

sol brun mésotrophe sur colluvions

Fertilité

Très bonne Bonne Moyenne Faible

Très faible

Facteurs favorables

- bonne réserve en eau ;
- sols riches en éléments minéraux ;
- ambiance climatique.

Facteurs limitants

- forte pierrosité des sols ;
- pente forte.

Objectifs prépondérants	Conseillées	Choix des essences Possibles	À éviter
Production ligneuse	chêne pédonculé, érable plane, érable sycomore, frêne, tilleuls	chêne sessile, douglas, mélèze d'Europe, merisier	
Valeur patrimoniale	charme, chêne pédonculé, érable plane, érable sycomore, frêne, hêtre, merisier, tilleuls		

Précautions et suggestions :

- maintenir les essences en place, éviter l'enrésinement de ces stations à vocation feuillue;
- il est déconseillé de pratiquer des coupes rases sur ces stations. Elles peuvent contribuer à la dégradation du sol (érosion, glissement de terrain). Attention à l'instabilité du douglas sur pente très forte et caillouteuse;
- préférer la régénération naturelle en favorisant l'irrégularité des peuplements.

Pour toutes précisions concernant les objectifs prépondérants, se reporter aux définitions présentées en page 16.

Intérêt écologique ou patrimonial :

- extrême rareté des stations sur éboulis grossiers;
- grande richesse floristique (rareté et diversité) de l'unité.

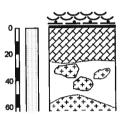
- essences spontanées : érable sycomore, hêtre, frêne ;
- essences introduites : douglas, sapin pectiné, épicéa commun se substituent le plus souvent aux essences spontanées ;
- présence voire abondance d'espèces de milieux peu acides : millet diffus, jacinthe des bois, fougère femelle, fougère dilatée;
- présence possible d'espèces de milieux acides : canche flexueuse, gaillet des rochers, polytric élégant.

Localisation et fréquence :

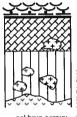
- versant et sommet du Haut-Morvan montagnard ;
- altitude supérieure à 700 m;
- peu fréquente mais pouvant potentiellement couvrir de larges surfaces sur roches volcaniques.

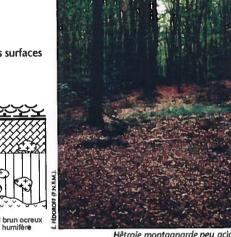
Caractéristiques des sols :

- litière: peu épaisse, constituée de nombreuses couches de feuilles entières reposant sur des feuilles fragmentées, débris végétaux formant une couche noirâtre discontinue se décomposant très lentement;
- sol épais, souvent caillouteux.



sol brun acide humifère





Hêtraie montagnarde peu acide.

Fertilité

Très bonne Bonne Moyenne Faible Très faible

Facteurs favorables

- bonne profondeur prospectable;
- ambiance climatique : forte pluviosité ;
- sol assez riche en éléments minéraux.

Facteurs limitants

- pierrosité élevée sur roches volcaniques ;
- faiblesse possible des réserves en eau du sol;
- litière épaisse pouvant gêner la régénération naturelle.

Objectifs prépondérants	Conseillées	Choix des essences Possibles	À éviter
Production ligneuse	douglas, hêtre, sapin pectiné	épicéa commun, érable, sycomore ¹ , mélèze d'Europe, sapin de Vancouver	feuillus précieux
Valeur patrimoniale	bouleau verruqueux, chêne sessile, érable plane, érable sycomore, hêtre, sorbier des oiseleurs		

Précautions et suggestions:

- maintenir l'objectif feuillus : hêtre et érables ;
- favoriser la réimplantation d'essences feuillues dans les peuplements purs de résineux.

Intérêt écologique ou patrimonial:

- élevé : écosystème caractéristique de l'étage montagnard, devenu très rare en raison des reboisements à base de résineux.

très bon comportement dans les stations les plus riches (à millet diffus). Pour toutes précisions concernant les objectifs prépondérants, se reporter aux définitions présentées en page 16.

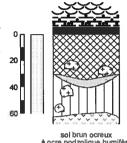
- essences spontanées : hêtre, bouleau verruqueux, sorbier des oiseleurs ;
- essences introduites : douglas, sapin pectiné, épicéa commun se substituent le plus souvent aux essences spontanées ;
- présence voire abondance d'espèces de milieux acides à très acides : myrtille, canche flexueuse, fougère aigle, leucobryum glauque, callune;
- absence ou rareté des espèces des milieux riches à peu acides.

Localisation et fréquence :

- versant Nord du Haut-Morvan collinéen, versant et sommet du Haut-Morvan Montagnard;
- altitude supérieure à 700 m ou versant Nord ;
- fréquente et couvrant de larges surfaces en dessous de 700 m, très rare à l'état de hêtraie au-dessus de 700 m.

Caractéristiques des sols :

- litière : très épaisse, constituée de plusieurs couches de feuilles entières reposant sur des feuilles fragmentées, débris végétaux formant une couche noirâtre et discontinue se décomposant très lentement;
- sol épais, à dominante de sable.



à ocre podzolique humifère



Hêtraie montaanarde acide.

Fertilité

Très bonne Bonne Moyenne Faible Très faible

Facteurs favorables

- bonne profondeur prospectable par les racines;
- ambiance climatique : forte pluviosité.

Facteurs limitants

- pauvreté des sols en éléments minéraux ;
- parfois forte pierrosité des sols ;
- litière épaisse pouvant gêner la régénération naturelle.

Objectifs prépondérants	Conseillées	Choix des essences Possibles	À éviter
Production ligneuse	douglas, hêtre, sapin pectiné	mélèze d'Europe en exposition Nord épicéa commun	chênes, feuillus précieux, pin sylvestre
Valeur patrimoniale	hêtre		

Précautions et suggestions :

- maintenir l'objectif feuillu : hêtre ;
- favoriser la réimplantation d'essences feuillues dans les peuplements purs de résineux.

Intérêt écologique ou patrimonial:

- élevé : écosystème caractéristique de l'étage montagnard, devenu très rare en raison des reboisements à base de résineux.

UNITÉ N° 7

Chênaie-charmaie assez riche de fond de vallon et de bas de versant 3211 - 3212 - 3113

Peuplement et végétation :

- essences spontanées: chêne sessile, chêne pédonculé, frêne, érables, hêtre, bouleau verruqueux, charme, aulne glutineux;
- essences introduites: douglas, épicéa commun, sapin pectiné, chêne rouge, mélèze d'Europe;
- absence des espèces de milieux acides ;
- présence voire abondance d'espèces de milieux assez riches : lamier jaune, lierre grimpant, stellaire holostée, violette des bois, sceau de Salomon mutiflore;
- présence possible d'espèces de milieux riches : compagnon rouge, primevère élevée, lierre terrestre, géranium herbe à Robert, parisette ;
- présence possible d'espèces de milieux peu acides, frais : fougère spinuleuse, fougère femelle, millet diffus, pâturin de chaix.



Le compagnon rouge, caractéristique des stations riches.

Localisation et fréquence :

- en situation de vallon ou de bas de versant concave ;
- toute exposition;
- assez rare et peu étendue, surtout localisée dans le Bas-Morvan et le Haut-Morvan collinéen.

Caractéristiques des sols :

- litière: plus ou moins épaisse, constituée de feuilles entières et fragmentées, reposant directement sur le sol;
- sol profond, à dominante de sable, parfois très pierreux ;
- sol souvent très meuble, aéré, de couleur uniformément sombre, en situation de bas de versant.

20 40 60 sol brun mésotrophe sol colluvial

Fertilité

Très bonne

Moyenne

Bonne

Faible Très faible

Facteurs favorables

racines ; - sol riche en éléments minéraux ;

- sol à bonne profondeur prospectable par les

- bonne alimentation en eau.

Facteurs limitants

- forte pierrosité parfois.

Objectifs prépondérants	Conseillées	Choix des essences Possibles	À éviter
Production ligneuse	chêne pédonculé, érable plane, érable sycomore, frêne, merisier	chêne sessile, chêne rouge, douglas, hêtre, mélèze d'Europe, tilleuls, orme des montagnes, orme lisse ¹ , sapin pectiné	épicéa commun, noyer, peupliers
Valeur patrimoniale	chêne pédonculé, chêne sessile, érable plane, érable sycomore, frêne, hêtre, merisier, ormes, autres essences existantes		

Précautions et suggestions :

ces stations très localisées d'intérêt patrimonial élevé ont une vocation feuillue.
 Elles sont favorables à la production de chênes et de feuillus précieux de qualité.

¹ gestion conservatoire, fond de vallon uniquement. Pour toutes précisions concernant les objectifs prépondérants, se reporter aux définitions présentées en page 16.

Intérêt écologique ou patrimonial :

- élevé en raison de sa rareté, de sa faible étendue spatiale et de sa bonne richesse floristique, en particulier en fond de vallon;
- unité atteignant sa limite de distribution biogéographique dans le Morvan.

- essences spontanées : chêne sessile, chêne pédonculé, charme, hêtre, bouleau verruqueux, frêne, merisier, érables :
- essences introduites : douglas, châtaignier, épicéa commun, pin sylvestre, chêne rouge, mélěze d'Europe;
- présence voire abondance d'espèces de milieux assez riches : lierre grimpant, lamier jaune, pâturin des bois, laîche des bois, sceau de Salomon ;
- présence voire abondance d'espèces de milieux peu acides : luzule poilue, fougère spinuleuse, millet diffus, fougère femelle, pâturin de Chaix ;
- présence possible d'espèces de milieux acides : fougère aigle, polytric élégant.

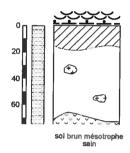
Localisation et fréquence :

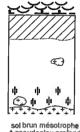
- toutes situations topographiques à l'exception des fonds de vallon;
- altitude généralement inférieure à 600 m;
- moyennement fréquente et généralement peu étendue.

Caractéristiques des sols :

- litière : plus ou moins épaisse selon l'exposition, constituée de feuilles entières reposant sur des feuilles fragmentées en voie de décomposition;
- sol épais, à texture équilibrée. Présence possible de taches rouille (excès d'eau temporaire), généralement à plus de 50 cm de profondeur.

Chênaie-charmaie avec tapis de jacinthes.





à pseudogley profond

Fertilité

Très bonne Bonne Moyenne Faible Très faible

Facteurs favorables

- bonne réserve en eau :
- sol à bonne profondeur prospectable par les racines;
- sol assez riche en éléments minéraux.

Facteurs limitants

- litière parfois très épaisse pouvant gêner la régénération naturelle.

Objectifs prépondérants	Conseillées	Choix des essences Possibles	À éviter
Production ligneuse	chêne pédonculé ¹ , chêne rouge, chêne sessile, douglas ² , hêtre ² , sapin pectiné ²	alisier torminal, aulne glutineux¹, châtaignier², épicéa commun², érable champêtre, érable plane³, érable sycomore³,mélèze d'Europe, merisier²	frêne⁴, noyer⁴
Valeur patrimoniale	aulne glutineux, bouleau verruqueux, chêne pédonculé, chêne sessile, érable plane, érable sycomore, frêne, hêtre, merisier, autres essences existantes		

Précautions

- ces stations sont favorables à la production de chêne de qualité;
- favoriser la réimplantation d'essences feuillues dans les peuplements purs de résineux.

Intérêt écologique ou patrimonial :

- assez faible richesse floristique sauf dans le Haut-Morvan en raison d'espèces montagnardes rares et protégées (sceau de Salomon verticillé, prénanthe pourpre);
- unité atteignant sa limite de distribution biogéographique dans le Morvan.

dépressions sur plateaux - 2 sauf situation de plateau - 3 en exposition fraîche - 4 acidité. Pour toutes précisions concernant les objectifs prépondérants, se reporter aux définitions présentées en page 16.

UNITÉ N° 9

Chênaie mixte peu acide sur sol temporairement engorgé 2123 H - 3123 H - 3224

Peuplement et végétation :

- essences spontanées: chêne sessile, chêne pédonculé, charme, hêtre, bouleau verruqueux;
- essences introduites: épicéa commun, mélèze d'Europe, douglas;
- présence voire abondance d'espèces de milieux peu acides et assez riches : millet diffus, canche cespiteuse, fougère spinuleuse, fougère femelle, lierre grimpant, lamier jaune, pâturin des bois ;
- présence possible d'espèces de milieux riches : benoîte commune, parisette, aspergette ;
- présence possible d'espèces de milieux acides : fougère aigle, canche flexueuse, polytric élégant ;
- absence ou rareté des espèces de milieux très acides.

Localisation et fréquence :

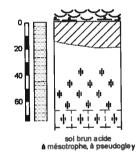
- légère dépression de plateau ou en bas de versant à pente faible ;
- peu fréquente et de faible étendue.

Caractéristiques des sols :

- litière: généralement peu épaisse constituée de feuilles entières reposant sur une fine couche de feuilles fragmentées ou directement sur le sol;
- sol épais, à texture équilibrée ou parfois argileuse, présentant à moins de 50 cm de profondeur des taches ocre-rouille (engorgement temporaire);
- sol parfois pierreux en profondeur.



Chênaie-charmaie de plateau.



Facteurs limitants

- excès d'eau temporaire mais le plus souvent hors période de végétation;
- forte pierrosité possible en profondeur.

Fertilité

Très bonne Bonne Moyenne Faible Très faible

Facteurs favorables

- bonne réserve en eau ;
- ambiance climatique fraîche en bas de versant (confinement);
- sol assez riche en éléments minéraux.

Objectifs prépondérants	Conseillées	Choix des essences Possibles	À éviter
Production ligneuse	chêne pédonculé	bouleau verruqueux, chêne sessile	feuillus précieux, hêtre, résineux
Valeur patrimoniale	bouleau verruqueux, charme, chêne pédonculé, chêne sessile, tremble		

Précautions et suggestions :

- éviter les coupes rases sur de grandes surfaces : risque de remontée de nappe, envahissement de la strate herbacée par la canche cespiteuse;
- ces sols sont sensibles au tassement, limiter le passage d'engins lourds ;
- favoriser la réimplantation d'essences feuillues dans les peuplements purs de résineux.

Intérêt écologique ou patrimonial :

 rare car lié à des conditions de milieu très spécifiques.

- essences spontanées : chêne sessile, hêtre, charme, bouleau verruqueux, merisier, érables, chêne pédonculé;
- essences introduites : douglas, châtaignier, chêne rouge, épicéa commun, pin sylvestre, mélèze d'Europe;
- présence voire abondance d'espèces de milieux acides : canche flexueuse, fougère aigle, polytric élégant, houlque molle;
- présence voire abondance d'espèces de milieux peu acides et assez acides : oxalide petite oseille, millet diffus, luzule poilue, stellaire holostée, lamier jaune, lierre grimpant;
- absence ou rareté des espèces de milieux riches.

Localisation et fréquence :

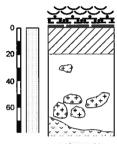
- toutes situations topographiques et toutes expositions sur l'ensemble du massif. Rare toutefois en bas de versant et fond de vallon;
- altitude généralement inférieure à 600 m;
- fréquente et étendue.

Caractéristiques des sols :

- litière : généralement épaisse constituée de feuilles entières reposant sur des feuilles très fragmentées, parfois non reconnaissables formant une couche noirâtre tachant les doigts;
- sol épais :
- sol sableux souvent pierreux en profondeur.



Chênaie acide de bas versant.





sol brun acide

sol colluvial acide

Fertilité

Facteurs favorables

Très bonne **Bonne** Moyenne Faible Très faible

sol à bonne profondeur prospectable par les

Facteurs limitants

- sol assez pauvre en éléments minéraux ;
- litière épaisse pouvant gêner la régénération naturelle;
- sol filtrant, à forte évaporation estivale en exposition chaude;
- forte pierrosité.

Objectifs prépondérants	Conseillées	Choix des essences Possibles	À éviter
Production ligneuse	douglas, hêtre,	alisier torminal, chêne sessile, chêne rouge, érable plane ¹ , érable sycomore ¹ , mélèze d'Europe	chêne pédonculé, épicéa commun², frêne³, merisier³
Valeur patrimoniale	alisier torminal, bouleau verruqueux, charmes,chêne pédonculé, chêne sessile, érable plane, érable sycomore, hêtre, tremble		

Précautions et suggestions :

- favoriser la réimplantation d'essences feuillues dans les peuplements purs de résineux.

Intérêt écologique ou patrimonial:

- élevé pour les stations de vallons et bas de versants qui atteignent leur limite de distribution biogéographique dans le Morvan.

¹ en bas de versant sur sol bien alimenté en eau - ² en peuplement pur - ³ fertilité insuffisante. Pour toutes précisions concernant les objectifs prépondérants, se reporter aux définitions présentées en page 16.

- essences spontanées : hêtre, chêne sessile, bouleau verruqueux ;
- essences introduites: douglas, pin sylvestre, chêne rouge, mélèze d'Europe, épicéa commun se substituent le plus souvent aux essences spontanées;
- présence voire abondance d'espèces de milieux acides : canche flexueuse, mélampyre des prés, fougère aigle, polytric élégant, dicrane à balais ;
- présence possible d'espèces de milieux très acides : callune, myrtille, leucobryum glauque ;
- absence ou rareté d'espèces des milieux peu acides et riches

Localisation et fréquence :

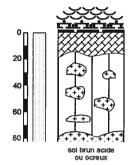
- toutes situations topographiques sauf versant Nord (cf. unité n° 6), vallon et bas de versant;
- fréquente et couvrant de larges étendues.

Caractéristiques des sols :

- litière: épaisse, constituée de plusieurs couches de feuilles entières reposant sur des feuilles très fragmentées, mélangées à de la matière organique, noirâtre, tachant les doigts;
- sol sableux le plus souvent profond pouvant être très pierreux;
- sol marqué dans certaines situations par une couleur rougeâtre (podzolisation).



Peuplement à chêne de l'unité 11.





Fertilité

Très bonne Bonne Moyenne Faible Très faible

Facteurs favorables

 sol à bonne profondeur prospectable par les racines.

Facteurs limitants

- pauvreté du sol en éléments minéraux ;
- sol sableux, filtrant, à forte évaporation estivale;
- sol à forte pierrosité, parfois.

Objectifs	Choix des essences		
prépondérants	Conseillées	Possibles	À éviter
Production ligneuse	douglas¹, hêtre, sapin pectiné	chêne rouge ¹ , mélèze d'Europe, pin laricio de Corse	chênes, feuillus précieux
Valeur patrimoniale	bouleau verruqueux, chêne sessile, hêtre, sorbier des oiseleurs		

Précautions et suggestions :

- éviter les investissements lourds sur versants à forte pente et caillouteux ;
- favoriser la réimplantation d'essences feuillues dans les peuplements purs de résineux.

Intérêt écologique ou patrimonial :

 faible, mais les peuplements originels à hêtre dominant et sousbois de houx sont peu fréquents en raison des conduites sylvicoles anciennes.

¹ sauf si sol très acide (présence de Leucobryum et callune). Pour toutes précisions concernant les objectifs prépondérants, se reporter aux définitions présentées en page 16.

UNITÉ N° 12 Chênaie sessiliflore, acide à très acide sur sol superficiel 2231/S - 2231/N - 2241

Peuplement et végétation :

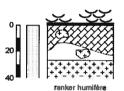
- essences spontanées : chêne sessile, alisier blanc, bouleau verrugueux. charme, hêtre;
- essences introduites : douglas, pin sylvestre, chêne rouge, mélèze d'Europe :
- présence voire abondance d'espèces de milieux acides : canche flexueuse, germandrée des bois, mélampyre des prés, polytric élégant, dicrane à balais, houlque molle;
- présence possible d'espèces de milieux très acides : callune, myrtille, leucobryum glaugue;
- absence ou rareté des espèces de milieux peu acides et assez riches.

Localisation et fréquence :

- haut de versant, sommet bombé, éperon rocheux ;
- assez fréquente sur l'ensemble du massif mais très localisée.

Caractéristiques des sols :

- litière : généralement peu épaisse, constituée de feuilles entières reposant sur une fine couche de feuilles fragmentées mai décomposées ;
- sol de faible épaisseur, à dominante de sable et à forte pierrosité dès la surface.







Chênaie sur sol superficiel et affleurement rocheux adjacent.

Fertilité

Très bonne **Bonne** Moyenne Faible Très faible

Facteurs favorables

Facteurs limitants

- sol superficiel limitant le développement racinaire;
- pauvreté du sol en éléments minéraux ;
- sol filtrant, à forte évaporation estivale notamment en exposition Sud.

Objectifs prépondérants	Conseillées	Choix des essences Possibles	À éviter
Production ligneuse	essences existantes	douglas, châtaignier, mélèze d'Europe, pin laricio de Corse	feuillus précieux, hêtre, autres résineux
Valeur patrimoniale	alisier blanc, bouleau verruqueux, charme, chêne sessile, hêtre, autres essences existantes		

Précautions et suggestions:

- limiter les investissements sur ces stations.

Intérêt écologique ou patrimonial:

- intérêt régional pour les stations en exposition sud;
- affleurement rocheux adjacent avec faune et flore spécialisées.

UNITE N° 13

Chênaie mixte acide sur sol temporairement engorgé

2144 - 3134 - 2134

Peuplement et végétation :

- essences spontanées : chêne sessile, chêne pédonculé, bouleau verruqueux, tremble, aulne glutineux;
- essences introduites : épicéa de Sitka, épicéa com-
- présence voire abondance d'espèces de milieux acides : fougère aigle, canche flexueuse, polytric élégant, houlque molle, molinie;
- présence voire abondance d'espèces de milieux peu acides et frais : canche cespiteuse, fougère spinuleuse, fougère mâle, oxalide petite oseille, luzule poilue, jacinthe sauvage, pâturin de Chaix ;
- présence possible d'espèces de milieux assez riches : lierre grimpant, violette des bois, laîche des bois, lamier jaune, muguet.



Peuplement dégradé à bouleau.

Localisation et fréquence :

- surtout dans le Bas-Morvan et le Haut-Morvan collinéen;
- plateaux ou vallons élargis ;
- peu fréquente et de faible étendue spatiale.

Caractéristiques des sols :

- litière : généralement peu épaisse constituée de feuilles entières reposant sur une fine couche de feuilles fragmentées ou directement sur le sol ;
- sol épais présentant à moins de 50 cm de profondeur des taches ocre-rouille (engorgement tempo-
- faible pierrosité.

100 120 sol brun acide

Facteurs limitants

- excès d'eau temporaire ;
- sol assez pauvre en éléments minéraux ;
- profondeur prospectable parfois limitée par une texture argileuse à moyenne profondeur.

reitinte		
Très bonne		
Bonne	Г	
Moyenne		
Faible		
Très faible	г	

Eartilitá

- bonne réserve en eau.

Facteurs favorables

Objectifs prépondérants	Conseillées	Choix des essences Possibles	À éviter
Production ligneuse	chêne pédonculé ¹	bouleau verruqueux, chêne pédonculé, chêne sessile, autres essences existantes	feuillus précieux, peupliers, résineux
Valeur patrimoniale	aulne glutineux, bouleau verruqueux, charme, chêne pédonculé, chêne sessile, tremble, autres essences existantes		

Précautions et suggestions :

- éviter les coupes rases : risque de remontée de nappe (excès d'eau) et envahissement de la strate herbacée par la molinie et les ronces ;
- ces sols sont sensibles au tassement ; limiter le passage d'engins lourds ;
- favoriser la réimplantation d'essences feuillues dans les peuplements purs de résineux.

1 en fond de vallon.

Pour toutes précisions concernant les objectifs prépondérants, se reporter aux définitions présentées en page 16.

Intérêt écologique ou patrimonial:

- rare car lié à des conditions de milieu très spécifiques.

Comportement de quelques essences feuillues vis-à-vis des conditions écologiques régionales (sol, climat, altitude)



- sauf exposition nord, ne pas favoriser en-dessous de 500 m d'altitude ;

- exige une pluviométrie annuelle supérieure à 800 mm;

- demande un sol suffisamment bien drainé, mais accepte tous types de roche-mère ;

- hauteur moyenne : 30 m environ.

Hêtre





- sauf exposition Sud, ne pas favoriser au-dessus de 700 m d'altitude;
 - éviter les versants Nord et les stations trop acides : risques de gélivure;

 assez frugal, accepte une large gamme de sols avec optimum sur sols limono-sableux, profonds et bien drainés;

- hauteur moyenne : 25 à 30 m environ ;

Chêne sessile

⇒ essence collinéenne, très plastique



- ne pas favoriser au-dessus de 700 m d'altitude ; très exigeant en lumière ;

- préfère les sols fertiles à bonne réserve en eau, dont il supporte l'excès temporaire; craint l'acidité des sols; semis à éclaircir très vite;
- optimum en fonds de vallées riches et frais et sur plateaux argileux ;

- hauteur moyenne : 25 à 30 m environ.

Chêne pédonculé

essence collinéenne, peu plastique



ne pas favoriser au-dessus de 700 m d'altitude; espèce frugale, peu gélive;
 accepte les sols acides ou légèrement engorgés; bon enracinement;

- craint cependant les sols trop sableux ou trop argileux et les sols carbonatés ;

- hauteur moyenne : 25 à 30 m environ.

Chêne rouge

essence collinéenne, très plastique, à croissance rapide



- espèce de climat frais à humidité atmosphérique assez élevée ;

- espèce de demi-ombre à fort pouvoir colonisateur ;

optimum en fonds de vallées riches et frais, sur sols profonds, bien aérés, non engorgés; craint les sols acides;

- hauteur moyenne : 25 à 30 m environ.

•

essence à croissance rapide, des sols riches et frais



•

affectionne les conditions fraîches des versants ombragés mais craint les gelées de printemps; espèce de lumière à fort pouvoir colonisateur;
 antique en fonde de vellées riches et fois que la fort pouvoir colonisateur.

 optimum en fonds de vallées riches et frais, sur sols profonds, équilibrés, bien aérés, non engorgés sauf si la nappe est circulante; craint les sols acides;

- hauteur moyenne : 25 à 30 m environ.

Frêne commun

essence à croissance rapide, des sols riches et frais



- ne pas favoriser dans les situations à risques de gelées tardives ;

- espèce de demi-ombre ;

 optimum sur sols profonds et riches mais accepte une légère acidité des sols ; craint les sols engorgés ;

- hauteur moyenne : 20 à 25 m environ.

Merisier

essence collinéenne, assez plastique

Comportement de quelques essences résineuses vis-à-vis des conditions écologiques régionales (sol, climat, altitude)



- adapté à toutes altitudes ; supporte les étés secs mais exige au moins 600 mm de pluie
- enracinement superficiel; éviter son introduction sur versants très pentus ou très caillouteux et en zone trop ventée;
- craint les sols superficiels, calcaires, compacts (argile) à engorgement de surface ;
- optimum sur sols profonds, limono-sableux mais peu exigeant en matière de richesse minérale des sols ; tenir compte des races lors des reboisements ;
- hauteur moyenne : 40 à 50 m en France.

⇒ essence à croissance rapide, assez plastique



- exige une pluviométrie annuelle supérieure ou égale à 1200 mm;
- préférable de ne pas le favoriser en-dessous de 500 m d'altitude ; - très résistant au froid et peu sensible aux gelées de printemps ;
- enracinement superficiel donc très sensible aux chablis ; sujet à l'infestation de l'Ips typographe;
- accepte tous les sols, des plus riches aux plus acides, de même que les sols engorgés ;
- hauteur moyenne : 30 à 40 m environ.

=> essence montagnarde, très plastique



Sapin pectiné

- sauf exposition Nord, ne pas favoriser en-dessous de 500 m d'altitude ; - exige une pluviométrie annuelle supérieure à 800 mm et une humidité atmosphérique élevée et constante ; résiste au froid mais sensible aux gelées de printemps ;
- régénère facilement sous peuplement de chêne même à l'étage collinéen;
- enracinement profond, même sur roche fissurée ; résiste bien au vent ;
- indifférent à la richesse chimique des sols mais craint les sols compacts ou engorgés ;
- hauteur movenne : 30 à 40 m environ.

essence montagnarde, plastique, à croissance lente



- ne pas favoriser en-dessous de 500 m d'altitude ; essence de lumière à enracinement profond;
- demande une atmosphère sèche mais exige une pluviosité annuelle variant de 600 à 1100 mm:
- bonne résistance au froid et au vent ;
- apprécie les sols profonds, bien alimentés en eau pour compenser la sécheresse atmosphérique ;
- indifférent à la richesse chimique des sols mais s'installe mal sur sol trop acide ;
- tenir compte des races lors des reboisements ;
- hauteur moyenne : 30 à 40 m environ.

essence montagnarde, plastique Mélèze d'Europe



- ne pas favoriser au-dessus de 700 m d'altitude (fragilité des branches sous le poids de la neige);
- ne craint ni le froid, ni les gelées de printemps mais sensible au vent ;
- essence de pleine lumière, résistant à la sécheresse estivale ;
- essence frugale tolérant la pauvreté minérale des sols ; moins vigoureux cependant sur sol calcaire ou engorgé;
- résiste mal à la concurrence d'essences d'ombre ; tenir compte des races lors des reboisements;
- hauteur moyenne : 25 à 30 m environ.

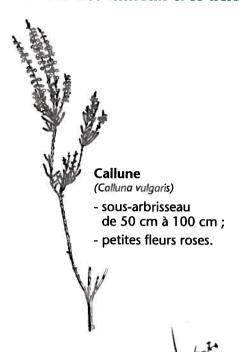
Pin sylvestre

essence à croissance moyenne, assez plastique

(Silhouettes champêtres extraites de « Les Arbres, le guide visuel de plus de 500 espèces d'arbres à travers le monde », par A.-J. Coombes, collection l'Œll nature © BORDAS, Paris, 1993.)

Les plantes caractéristiques du Morvan

Plantes des milieux très acides





(Frangula alnus)

- arbuste de 1 à 5 m;
- petits fruits rouges puis noirs.

Jonc à tépales aigus (Juncus acutiflorus)

- jonc de 40 à 60 cm ;
- inflorescence terminale;
- cloisons transversales dans la tige et les feuilles.



Leucobryum glauque (Leucobryum glaucum)

- mousse formant des coussinets arrondis.



(Molinia caerulea)

- graminée de 30 à 150 cm;
- touffe épaisse ;
- ligule remplacée par un anneau de poils.







Sphaigne (Sphagnum sp)

- mousse gorgée d'eau formant souvent de larges tapis.



Myrtille

(Vaccinium myrtillus)

- sous-arbrisseau de 20 à 60 cm.



Canche flexueuse (Deschampsia flexuosa)

- graminée de 30 à 80 cm ;
- feuilles grêles enroulées. en touffes.





Dicrane en balai (Dicranum scoparium)

- mousse vert-jaune.

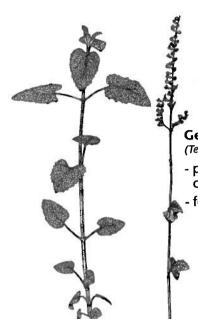


Gaillet des rochers (Galium saxatile)

- plante rampante;
- feuilles en verticilles par 4 ou 6, à bords rudes.

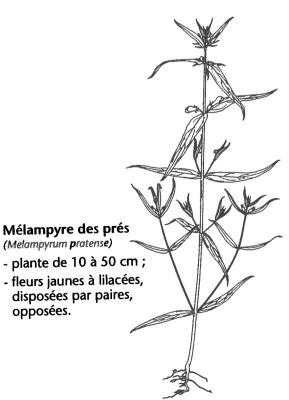
Fougère aigle (Pteridium aquilinum)

- fougère de 40 à 200 cm ;
- fronde triangulaire, 3 à 4 fois divisée.



Germandrée scorodoine (Teucrium scorodonia)

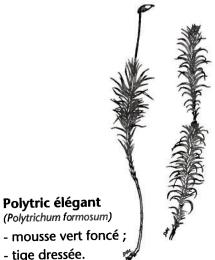
- plante de 25 à 75 cm, couverte de poils ;
- feuilles en cœur, crénelées.





Houlque molle (Holcus mollis)

- graminée de 20 à 90 cm, formant de larges tapis;
- feuilles vert grisâtre, molles;
- tiges velues aux nœuds.



- mousse vert foncé;
- tige dressée.

opposées.

Plantes des milieux peu acides

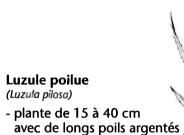


Jacinthe des bois

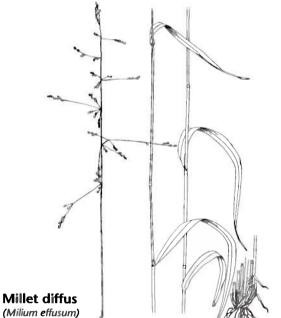
(Hyacenthoïdes non-scripta)

- plante vernale à bulbe, de 20 à 40 cm ;

- fleurs bleues en cloche, penchées.



- fleurs solitaires, brunâtres.

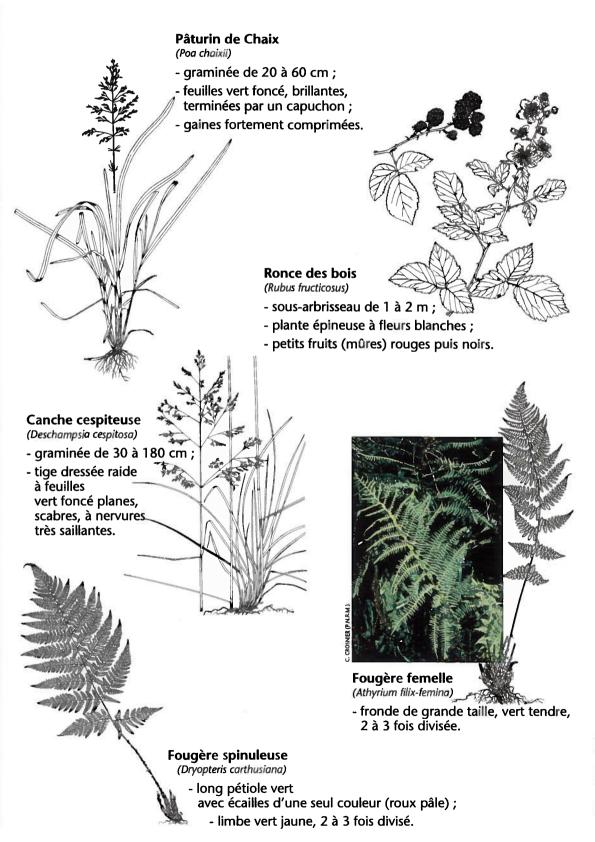


- graminée de 50 à 150 cm ;
- tiges dressées à feuilles glauques, retombantes ;
- longue ligule souvent déchirée.



Oxalide petite oseille (Oxalis acetosella)

- plante grêle de 5 à 15 cm à fleurs blanches veinées de rouge liliacé;
- pas de tige.



Plantes des milieux assez riches



Laîche des bois

(Carex sylvatica)

- cypéracée de 25 à 70 cm;
- tige triangulaire lisse avec fleurs mâles en épis unique terminal et fleurs femelles en 3 à 5 épis tous pendants.



- pétiole court et rachis très écailleux ;
- fronde deux fois divisée.



Lierre grimpant

- arbrisseau couché ou rampant (liane);
- feuilles coriaces, luisantes, persistantes en hiver.

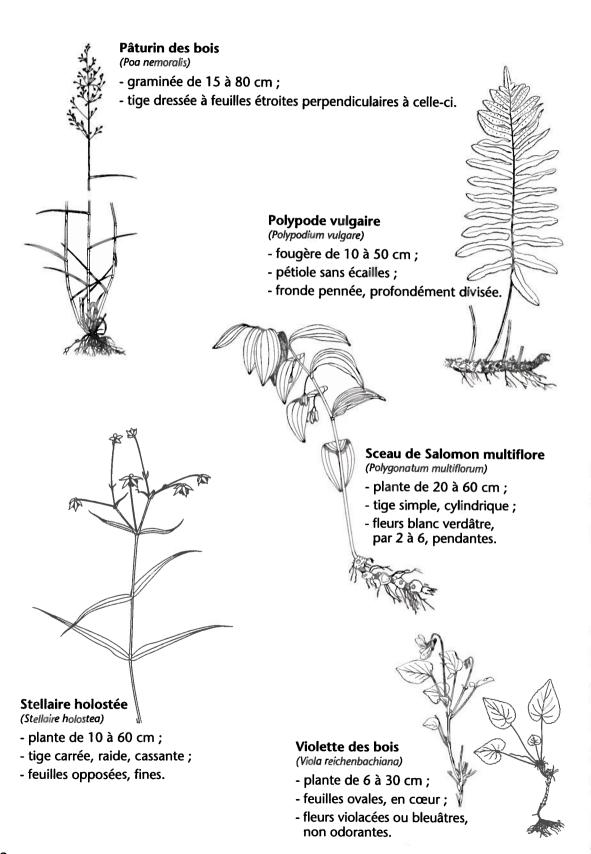
Lamier jaune (Lamiastrum galeobdolon)

- plante de 15 à 60 cm à tige « carrée » ;
- grandes fleurs jaunes.



- plante de 10 à 30 cm ;
- fleurs en cloche, très odorantes, blanches.





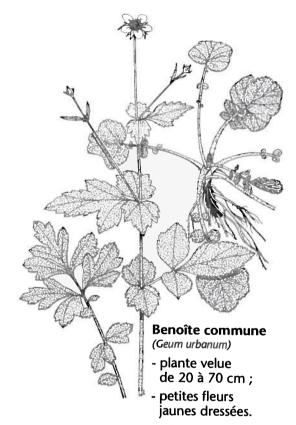
Plantes des milieux riches



Aspergette

(Ornithogalum pyrenaicum)

- plante de 40 à 100 cm, glauque, à bulbe ;
- tige ronde sans feuille.







Compagnon rouge (Silene dioica)

- plante velue de 20 à 90 cm;
- grandes fleurs rouges.







- plante à feuilles toutes en rosettes, de 15 à 30 cm;
- fleurs jaunes.



Géranium herbe à Robert

(Geranium robertianum)

- plante de 10 à 50 cm, velue, à odeur fétide, rougeâtre, à nœud renflé ;
- fleurs roses ou rouges.



(Glechoma hederacea)
- plante de 5 à 40 cm,

- rampante;
- fleurs violacées, odorantes.



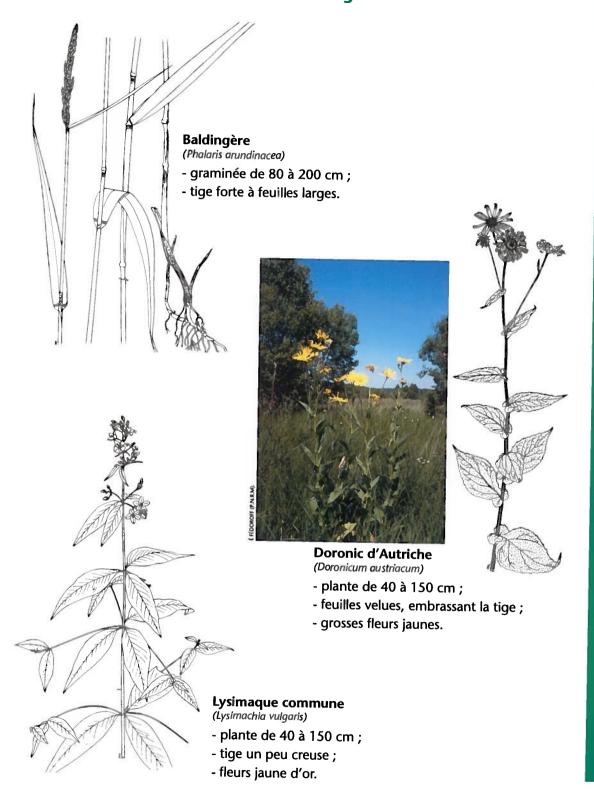


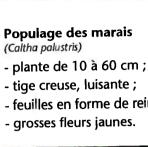


Épiaire des bois (Strachys sylvatica)

- plante de 30 à 100 cm à odeur fétide au froissement, très velue ;
- fleurs pourpre noir.

Plantes des milieux humides et marécageux













Reine des prés (Filipendula ulmaria)

- plante de 50 à 120 cm ;
- grandes feuilles divisées ;
- fleurs blanc jaunâtre.

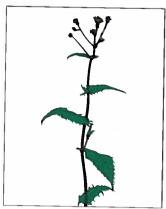
Renoncule à feuilles d'Aconit (Ranunculus aconitifolius)

- plante de 20 à 100 cm ;
- fleurs blanches.

Plantes des forêts du Morvan protégées en Bourgogne (arrêté du 27 mars 1992)



Balsamine des bois (unité 1)



Crépis des marais (unité 1)



Cerisier à grappe (unités 1 et 2)



Osmonde royale (unités 1, 2 et 3)



Prêle sylvatique (unités 2 et 3) du H.M.C.¹ et H.M.M.²



Lycopode à rameaux d'un an (unité 3) du H.M.M.²



Pavot du Pays de Galles (unité 4)



Prénanthe pourpre (unités 5 et 8) du H.M.M.²



Sceau de Salomon verticillé (unités 8 et 10) H.M.C.¹ uniquement

¹ Haut-Morvan collinéen ; ² Haut-Morvan montagnard.

Coordination:

Parc Naturel Régional du Morvan

Conception:

Groupe de travail technique pour l'élaboration du guide des essences

• Cellule d'Application en Écologie (François CHAMBAUD, Dominique OBERTI)

Centre Régional de la Propriété Forestière de Bourgogne
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne

Service Régional de la Forêt et du Bois

Direction Régionale de l'Environnement, Bourgogne
Office National des Forêts, direction régionale Bourgogne

• Parc naturel régional du Morvan

Pré-maquette:

Cellule d'Application en Écologie Université de Bourgogne

Dessins botaniques:

Dominique Mansion Extraits de la « Flore forestière française »

I.D.F., D.E.R.F., E.N.G.R.E.F. - 1989

Photographies:

Centre Régional de la Propriété Forestière

Cellule d'Application en Écologie Parc naturel régional du Morvan

Bibliographie:

Catalogue des types de stations forestières du massif du Morvan

J.-L. SIMONNOT - 1990 • Financement : Ministère de l'Agriculture.

Financement:

Contrat de plan - État-Région - 1994-1998

Date:

Mai 1997

Achevé d'imprimer en mai 1997 sur les presses du groupe IMP 58200 COSNES-COURS-SUR-LOIRE

Photocomposition Sivry - 21210 SAULIEU